



Centre d'entreprises et d'innovation



DOSSIER DE PRESSE
LUNDI 23 JUIN 2008 – 10H00

Lieu

Palais des Congrès – Salle 10
Avenue du Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

5^{ème}
Forum National
des pépinières d'entreprises

23 et 24 juin 2008
Technopole du Futuroscope
www.cei86.com

**“Pépinière d'entreprises,
outil d'un développement durable ?”**



SOMMAIRE

1/ En direct du 5 ^{ème} Forum National des Pépinières d'Entreprises...	3
2/ Les annonces du Forum	5
3/ Les partenaires parlent du Forum...	6
4/ Informations pratiques	10
ANNEXES	
Qu'est-ce qu'une pépinière d'entreprises ?	11
Programme de la manifestation	12

Depuis bientôt un an, le Centre d'Entreprises et d'Innovation (CEI), pépinière du Futuroscope, et le réseau ELAN, préparent la 5^{ème} édition du Forum National des Pépinières d'Entreprises qui se tient sur la Technopole du Futuroscope les 23 et 24 juin 2008. L'objectif de cette manifestation de professionnels est de rassembler, en un même lieu et pendant 2 jours, des directeurs de pépinières de France, ainsi que des élus et représentants de collectivités, afin qu'ils puissent échanger sur des problématiques qui leur sont communes.

170 inscrits venus de toute la France ont répondu présent pour cette édition originale consacrée au thème « Pépinière, outil d'un développement durable ? », ce qui représentent 140 nuitées dans la Vienne. Outre le Forum, les participants pourront découvrir la Technopole du Futuroscope, mais aussi le Parc, sous deux angles complémentaires, « ludique » et « aménagement du territoire », avec l'intervention de Dominique HUMMEL.

Le profil des participants

170 participants (hors organisateurs et intervenants aux ateliers), venus de toute la France, se sont inscrits au Forum National :

- Pépinières d'entreprises : **53 participants**
- Collectivités territoriales « porteuses » : **52 participants**
 - o Communautés de communes : 23
 - o Communautés d'agglomération : 14
 - o Conseils Généraux : 5
 - o Mairies : 5
 - o Pays : 3
 - o Régions : 2
- Agences de développement : **18 participants**
- Chambres consulaires **17 participants**
- Structures partenaires des pépinières d'entreprises (Plates-formes d'Initiative Locale, Incubateurs, Boutiques de Gestion...) : **30 participants**

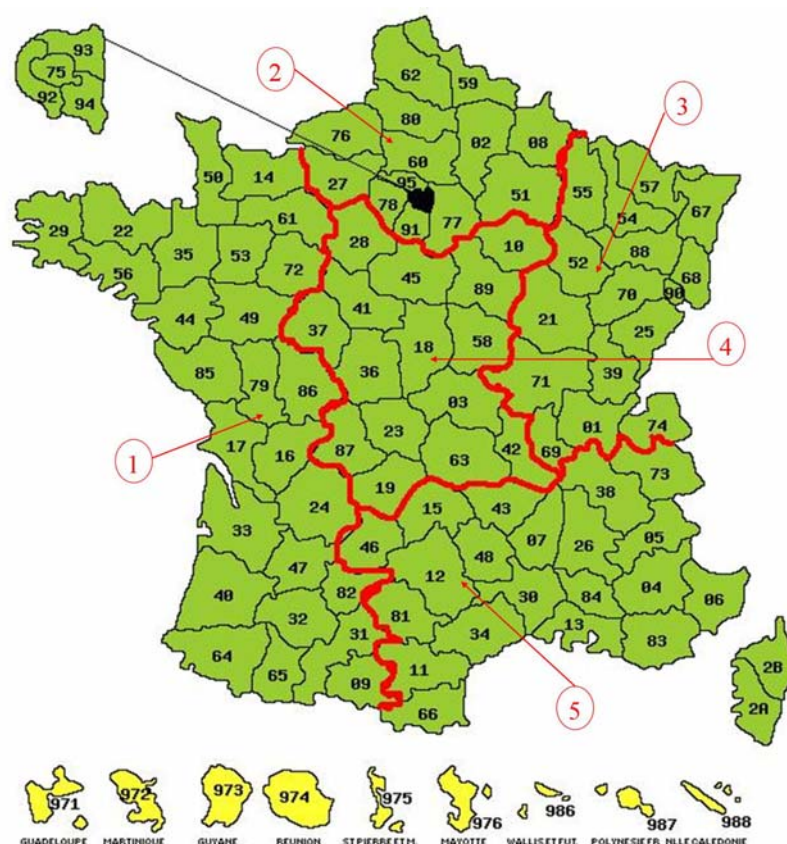
La mobilisation autour du Forum

- **6** personnes du CEI (dont 2 stagiaires) dédiées à son organisation,
- **27** intervenants sollicités pour animer les ateliers, parmi lesquels de nombreux partenaires locaux
- **6** partenaires financiers, locaux et nationaux
- **Une dizaine** de fournisseurs et prestataires de services (hôtels, traiteurs, agence de transport, imprimeurs, animateurs...)
- **140** réservations hôtelières sur la Technopole du Futuroscope

La promotion du Forum

Une plaquette de promotion du Forum a été réalisée en février 2008 et une page du site Internet du CEI a été entièrement consacrée au Forum. Un mailing courrier (mars 2008) et un e-mailing (avril 2008) ont été envoyés à près de **400 pépinières en France** et assimilées (fichier de l'étude menée par l'Observatoire National des Pépinières) ainsi qu'aux collectivités et autres organismes de développement économique. De plus, ce sont plusieurs conférences de presse locale et nationale, des annonces sur des sites relais (ELAN, APCE...), en plus de la mobilisation du réseau ELAN qui ont permis d'assurer la promotion du Forum.

Provenance géographique des participants



52 départements de métropole représentés
+ Martinique
+ Guadeloupe
+ Nouvelle-Calédonie

Provenance par zones

- Zone 1 : **65** personnes
- Zone 2 : **37** personnes
Dont Paris (14 personnes)
- Zone 3 : **25** personnes
- Zone 4 : **22** personnes
- Zone 5 : **15** personnes
- DOM-TOM : **6** personnes

129 structures représentées, pour
170 participants

Intérêt pour les thèmes d'ateliers

Sur les 6 ateliers organisés pendant ces deux jours, certains thèmes ont retenu plus largement l'attention des participants :

- Le thème de l'**atelier 6** sur « Positionnement et impact d'une pépinière dans l'offre globale d'un territoire » a suscité la plus grande adhésion.
- Vient ensuite l'**atelier 5** sur le thème « Pépinière, architecture et développement durable ».

A noter, l'atelier 3 : il propose une vision de l'action des pépinières dans la reconversion des friches industrielles, problématique qui se pose sur certains territoires du Département.

Le Forum National des Pépinières d'Entreprises est l'occasion pour le réseau ELAN, et également pour le CEI, d'annoncer des actualités ou des projets en lien avec l'activité des pépinières d'entreprises.

A. Etude de l'Observatoire National des Pépinières

Les résultats de cette étude, commandée par l'Etat, à travers la DCASPL (Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales) et réalisée par ELAN (Réseau National des Pépinières d'Entreprises) seront donnés pendant le Forum.

B - Réseau régional des pépinières d'entreprises de Poitou-Charentes

En 2007, le Centre d'Entreprises et d'Innovation a été à l'origine d'une réflexion sur la mise en place d'un réseau régional des dirigeants de pépinières d'entreprises en Poitou-Charentes. Ce réseau, qui se structurerait début 2009, aurait pour mission d'**organiser l'attractivité du territoire** en termes de création d'activités économiques, au travers des outils que sont les pépinières d'entreprises.

Ce projet, déjà bien avancé en termes de concertation, a d'ores et déjà reçu l'adhésion des pépinières du Poitou-Charentes, que sont le CEI bien sûr (Futuroscope), le Centre d'Accueil d'Entreprises (Charroux), la Pépinière du Pole Mécanique du Val de Vienne (le Vigeant), l'Arche Bleue (Niort), la pépinière du Grand Girac (Angoulême) et la pépinière technologique (La Rochelle). Un accord sur une charte est en cours, et une structuration est en projet pour début 2009, sous la forme d'une politique publique.

L'intérêt d'un tel réseau est

- Le rayonnement des atouts de Poitou-Charentes à l'extérieur en matière de création d'entreprises,
- Des services renforcés pour les créateurs grâce à la mutualisation des capacités des pépinières du réseau régional Poitou-Charentes,
- Une visibilité et une évaluation facilitées à travers un observatoire régional de la création, et des indicateurs qui éclaireront les politiques publiques des collectivités qui financent.

C – Implantation de pépinières dans le Département

Sur la base de l'expérience accumulée au CEI, deux pépinières ont été initiées à Charroux (pépinière artisanale) et au Vigeant (en lien avec le cluster sur la construction petite série et la recherche en fatigue des structures).

Une troisième implantation est en cours d'étude sur le bassin Châtelleraudais, avec une thématique dédiée.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VIENNE



« Depuis 1988, le CEI soutient le développement et la pérennité des entreprises innovantes et prometteuses du département. Avoir l'audace d'innover et de rassembler autour de soi d'autres projets dynamiques, c'est toute la philosophie qui a contribué à la réussite du Futuroscope et que porte aujourd'hui le CEI dans le domaine de l'accompagnement des jeunes entreprises.

Aujourd'hui la mise en réseau et les synergies pouvant exister entre les collectivités locales, la recherche/formation qui crée la matière grise, les entreprises qui produisent de la richesse et de l'emploi local et les structures d'accompagnement à l'image des pépinières forment le modèle de développement le plus efficace pour nos territoires. Le Conseil général de la Vienne a tenu à faire vivre depuis plus de vingt ans cette ligne d'action, en offrant des facilités d'extension sur la technopole du Futuroscope et auprès du CEI.

La tenue de ce Forum national des pépinières vient conforter la qualité du travail de celui-ci et l'exemplarité de votre action, à travers l'hexagone, en faveur du développement local. »

Claude BERTAUD

Président du Conseil Général
de la Vienne

LA REGION POITOU-CHARENTES



« Je suis très heureuse que le Forum National des pépinières d'entreprises ait lieu, pour sa 5ème édition en Poitou-Charentes, au cœur d'une région qui a fait le choix du développement économique et de l'innovation. Depuis 2004, nous avons accompagné plus de 2 700 entreprises sur l'ensemble du territoire régional. Par ailleurs, grâce aux Bourses Régionales Tremplin pour l'Emploi, plus de 5 500 personnes ont pu créer leur propre activité ou reprendre une entreprise.

Le soutien apporté par les pépinières d'entreprises à la création d'entreprises est un atout essentiel pour nos territoires : il est un gage de pérennité pour l'entreprise, tout en étant un vivier d'emplois pour nos jeunes.

En s'associant à ce premier Forum national sur les pépinières d'entreprises, la Région Poitou-Charentes marque une fois de plus son engagement en faveur de l'emploi. Pour que chaque jeune ait un métier durable et trouve sa place au sein d'une entreprise.

Ségolène Royal

Pour la croissance et l'emploi,
la Région Poitou-Charentes
vous soutient.

- Créer votre entreprise
- Innover
- Former vos salariés
- Développer votre entreprise
- Exporter
- Garantir un prêt pour des investissements
- Reprendre une entreprise

Toutes les infos sur :
www.poitou-charentes.fr / rubrique "Guide des Aides"
www.portail.poitou-charentes.fr / www.acces.poitou-charentes.fr

REGION Poitou Charentes
la démocratie participative

« Au fil du temps, les pépinières de l'agglomération de Poitiers se sont professionnalisées, tant dans leur accueil que dans leur mode de gestion.

Elles ont su progressivement tisser des liens avec les réseaux économiques, universitaires et de recherche. En un mot, elles participent désormais à la structuration des acteurs et favorisent l'émergence de nouvelles entreprises dont le modèle économique leur permettra de s'inscrire durablement sur le territoire.

Sous l'impulsion des Pouvoirs Publics, les pépinières sont aussi des lieux d'expérimentation pour l'éco construction.

Le Centre Régional d'Innovation du Biopôle, réalisé en 2007 avec le concours de la Région Poitou-Charentes et du Conseil Général de la Vienne en est une illustration.

Innovation technologique, organisationnelle et environnementale, intégration au territoire pour des emplois pérennes, voilà les valeurs que les pépinières transmettent localement aux générations futures d'entrepreneurs. »

Alain CLAEYS

Président
de la Communauté d'Agglomération
Député-Maire de Poitiers

LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS



« Au côté des collectivités locales, la Caisse des Dépôts intervient en tant qu'investisseur d'intérêt général de long terme au profit de la création d'entreprises dans les territoires. Que ce soit dans l'amorçage des projets, notamment dans les quartiers urbains, dans le financement à travers les Associations de Prêts d'honneur ou les Sociétés de Capital Investissement ou dans l'offre d'immobilier d'entreprises, la Caisse des Dépôts s'efforce d'agir en apporteur de solutions locales.

Dans sa stratégie Elan 2020, la Caisse des Dépôts a défini quatre priorités au rang desquelles autre le logement, l'accompagnement des universités et le développement durable, figure le développement des PME.

Le soutien apporté à l'organisation de l'édition 2008 de ce forum national, lieu privilégié de la création d'entreprise dans une approche originale de développement durable, s'inscrit dans cette ambition. »

Gil VAUQUELIN
Directeur régional de la Caisse des Dépôts

Contacts Presse

CEI

Christel LEFEVRE
05 49 49 64 47
clefevre@cei86.org

ELAN

Gilles RECOUR
05 53 77 20 00
g.recour@agropole.com

Sites Internet

www.cei86.com - site du Centre d'Entreprises et d'Innovation, rubrique « 5^{ème} Forum National des Pépinières d'Entreprises »

www.pepinieres-elan.org - site du réseau ELAN

Qu'est-ce qu'une pépinière d'entreprises ?

« Une Pépinière d'Entreprises est une structure d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'appui aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises. Son objectif est d'aider et de renforcer les chances de succès de ses entreprises, du développement à son insertion dans le tissu économique local. Les Pépinières d'Entreprises offrent, à des coûts partagés, diverses prestations dont la qualité peut être certifiée par l'AFNOR. »

Définition des Pépinières d'Entreprises, Mode d'Emploi - ELAN

Toute structure ne répondant pas à l'un de ces critères ne pourrait être qualifiée de « pépinière d'entreprises » au sens de la norme; il s'agirait alors d'un hôtel d'entreprises.

Le concept de pépinières d'entreprises

Il est apparu dans les années 80. Une pépinière d'entreprises est une structure qui accueille, héberge, accompagne et apporte un appui aux porteurs de projet et aux créateurs d'entreprises. Cet outil s'est diffusé assez rapidement car aujourd'hui, plus de 400 pépinières sont recensées sur le territoire français (Observatoire National des Pépinières). Les pépinières d'entreprises ont émergé de différentes façons sur le territoire, portées par des partenaires qui sont le reflet du dynamisme local. Elles sont totalement en adéquation avec leur contexte d'implantation.

La spécificité principale des pépinières est de s'adresser aux créateurs d'entreprises pour favoriser les conditions de démarrage et de développement de leur projet à partir de la phase de création. C'est là l'une des principales différences avec les incubateurs ou les couveuses qui, en règle générale, hébergent des entreprises moins avancées dans leur processus de développement.

Très hétérogènes par leur taille et par leur vocation, il existe plusieurs types de pépinières, correspondant chacune à des profils d'entreprises différents (généralistes, haute technologie ou innovantes, thématiques, artisanales...). Ce sont plus de 1000 entreprises qui naissent chaque année dans ces structures de développement économique générant plusieurs milliers d'emplois.

L'appui et le conseil qu'apportent les pépinières permettent notamment de réduire de façon très significative le taux de mortalité des jeunes entreprises hébergées (taux estimé entre 5 et 10 % - source ELAN).

Quel statut pour les pépinières ?

La plupart des pépinières sont créées à l'initiative des collectivités locales (intercommunalités, départements, régions et agences de développement..) dans le cadre de stratégies territoriales; mais aussi par des chambres de commerce et d'industrie, des organismes d'enseignement ou de formation... La structure juridique la plus fréquente est l'association régie par la loi de 1901, chargée de contrôler et gérer la pépinière. Il existe aussi des gestions en direct par une collectivité ou une CCI; et des cas de constitution spécifique d'une SEM.

Les pépinières d'entreprises nouent généralement des partenariats locaux pour assurer la mise en relation des créateurs avec les acteurs financiers du territoire, des experts juridiques, des organismes de formation.

« 5ème Forum National « ELAN » des Pépinières d'Entreprises de France »

Programme

Lundi 23 juin 2008 (Palais des Congrès)
Mardi 24 juin 2008 (Parc du Futuroscope)

« Pépinière d'entreprises : outil d'un développement durable ? »

Avec le soutien :

- du Conseil Général de la Vienne
- de la Région Poitou-Charentes
- de la Caisse des Dépôts et Consignations
- de la Communauté d'Agglomération de Poitiers



LUNDI 23 JUIN : PALAIS DES CONGRES

11H00	Séance d'ouverture : accueil du 5^{ème} Forum
	<p><u>Animateur</u> : Christel LEFEVRE, Directrice du CEI</p> <p>Frédéric BAROTTO, Président du CEI</p> <p>Gil VAUQUELIN, Directeur régional de la CDC</p> <p>Alain CLAEYS, Président de la Communauté d'Agglomération de Poitiers, Député de la Vienne</p> <p>André SENECHAU, Vice-président du Conseil Général de la Vienne</p> <p>Philippe MARCO, Président d'ELAN, Réseau National des Pépinières d'Entreprises</p>
11h50	Pause
12h00	Plénière : « Pépinière d'entreprises, outil d'un développement durable ? »
	<p><u>Animateur</u> : Gilles RECOUR, Trésorier d'ELAN – Présentation de l'Observatoire sur les pépinières d'entreprises</p> <p>Thierry CLEMENT, Directeur de l'action territoriale de l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprises)</p> <p>Philippe MARCO, Président d'ELAN, Réseau National des Pépinières d'Entreprises</p>
12H45	<i>Buffet</i>
14H00	<u>Atelier 1</u> : « Innovation et développement à l'international, expériences, outils et financements européens. » : internationalisation, valorisation des hautes technologies... Quels programmes européens pour les pépinières ?
	<p><u>Animateur</u> : Denis ROBERT-MOUGIN, Incubateur Régional Etincel, (fonds européens)</p> <p><u>Intervenants</u> :</p> <p>Gilles RECOUR, Directeur de la Pépinière Agropole Entreprises à Agen</p> <p>Cécile BICAÏS, Animatrice des Pépinières Prologue et Prologue Biotech de Toulouse</p> <p>Michel THOMAS, Directeur du World Trade Center Futuroscope-Poitiers, Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne</p>

ou	<p><u>Atelier 2 :</u> « L'accompagnement des créateurs, quels nouveaux outils pour des emplois durables ? »</p>
	<p><u>Animateur :</u> Patrick DELSINNE, Directeur du Réseau des Ruches d'Entreprises du Nord à Lille</p> <p><u>Intervenants :</u> Bertrand LERONCE, Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne, (étude IFOP, intérêt pour les accompagnateurs) Christine DION et Didier DUQUESNE, Représentants de la région Poitou-Charentes (Bourse Tremplin pour l'emploi, dispositif CORDEE) Virginie BRETAUDEAU, PFIL Vienne Initiatives</p>
15H30	<p>Pause café</p>
16H00	<p><u>Atelier 3 :</u> « Pépinière, outil pour les territoires désinvestis : »</p> <ul style="list-style-type: none"> - réhabilitation urbaine, industrielle et rurale des territoires - outil d'amorçage pour une reconstruction durable du tissu économique
	<p><u>Animateur :</u> Olivier PRUDHOMME, Directeur de la SEM ALB Limeil Brevannes</p> <p><u>Intervenants :</u> Rose MEUNIER, Caisse des Dépôts et Consignations, responsable du pôle « Programmes Territoriaux », au sein de la Direction Développement Economique et Economie Sociale Thomas GUILLON, Animateur de la Pépinière de Saint-Denis Philippe MARCQ, Directeur de la Pépinière Entrepreneurs et Associés de Marseille Thierry CLEMENT, Directeur de l'action territoriale de l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprises)</p>
Ou	<p><u>Atelier 4 :</u> « Comment constituer et pérenniser des réseaux autour des pépinières, avec quels partenariats réciproques ? » : plate-forme d'initiative locale, capital risque, laboratoires, incubateurs, banques, université,...</p>

	<p><u>Animateur</u> : Frédérique CLAVEL, Présidente de Paris Pionnières</p> <p><u>Intervenants</u> :</p> <p>Frank SEELS, Animateur Programme Régional de Création et Transmission d'Entreprises, Nord/Pas-de-Calais</p> <p>Philippe MONTAGNE et Jean-François BOYER, Réseau Communauté d'Agglomération de Poitiers sur la Création et la Reprise</p> <p>François BATY SOREL, Maison Universitaire du Poitou-Charentes de l'Entrepreneuriat</p> <p>Claude CHEVALIER, Président des Dirigeants et Commerciaux de France</p>
17H30	Café de la connaissance
18H15	Assemblée générale d'ELAN
20h00	Cocktail offert par notre partenaire la Banque Populaire
21H00	Soirée ré-créative, musique et animations

MARDI 24 JUIN : PARC DU FUTUROSCOPE

8h45	<i>Accueil café au KaDéliceScope</i>
9H00	<p><u>Atelier 5</u> :</p> <p>« Pépinière, architecture et développement durable ». Compromis entre créativité artistique respectant l'environnement et optimisation des surfaces et des services mutualisés</p>
	<p><u>Animateur</u> : Sandrine JABOUINA, Pépinière Euréka Marmande (Utilisatrice)</p> <p><u>Intervenants</u> :</p> <p>Paul VO VAN, Architecte de Biron (64), Concepteur de locaux HQE</p> <p>Joël CASTEX, Animateur du projet éco-construction du pôle éco-industries de Poitou-Charentes</p>
10H30	<p><u>Atelier 6</u> :</p> <p>« Positionnement et impact d'une pépinière dans l'offre globale d'un territoire. » : la pépinière est une étape de concrétisation qui amène une rentabilité au territoire au moment où les entreprises créées sortent de la pépinière. Le territoire doit gérer le flux amont mais également aval pour anticiper l'installation et le développement de ces entreprises (hôtels d'entreprises, zones d'activité...)</p>

	<p><u>Animateur</u> : Olivier FIQUET, Directeur Pépinière Henri Farman de Reims</p> <p><u>Intervenants</u> :</p> <p>Thierry CLEMENT, Directeur de l'action territoriale de l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprises)</p> <p>Pascal HUREL, Directeur Technopole de Caen et Synergia, Agence de développement économique</p> <p>Jacques JESTIN, Directeur de Technopole Brest Iroise de Brest</p> <p>Didier CUJIVES, Conseiller Régional de Midi-Pyrénées, Président de la Commission Industrie, PME/PMI, Grands Groupes et Services, Président de Midi-Pyrénées Expansion</p>
12H00	<p>Synthèse et clôture par les animateurs et le Président d'ELAN</p> <p><u>Intervenants</u> :</p> <p>Philippe MARCO, Président d'ELAN, Réseau National des Pépinières d'Entreprises</p> <p>Christel LEFEVRE, Directrice du CEI, Pépinière d'Entreprises du Futuroscope</p>
12H15	<p>Rencontre avec :</p> <p>Dominique HUMMEL, Directeur du Parc du Futuroscope</p> <p>Denis LAMING, Architecte du Parc du Futuroscope</p>
12H45	<p>Déjeuner « Buffet des îles »</p>
14h00	<p>Visite du Parc du Futuroscope avec hôtesse</p> <p>Trois attractions</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Vienne Dynamique • Voyageurs du ciel et de la mer • Les animaux du futur
A partir de 15H30	<p>Possibilité de taxis du Parc du Futuroscope vers la gare de Poitiers</p>